

Lettre du Maire

Ville de Forbach - Juin 2017



Édito du Député-Maire

Chères Forbachoises, chers Forbachois,

Notre politique budgétaire a pour ambition de créer les conditions d'un mieux vivre-ensemble pour tous nos concitoyens. Elle a toujours eu pour objectif le développement de la vie économique et sociale à Forbach, ville-centre de notre agglomération, qui a un rôle moteur en Moselle-Est.

2017 est une année de jonction.

Dans une première phase, il nous a fallu assainir les finances de la Ville et rattraper une partie du retard pris en matière d'entretien et de modernisation de nos voiries, de nos écoles et de nos bâtiments qui sont notre patrimoine commun.

Maintenant, une nouvelle période s'ouvre, elle sera consacrée aux investissements d'avenir pour le Forbach de demain.

Face à un environnement socio-économique difficile, propre à de nombreuses villes moyennes en France, nous avons su à Forbach, créer des perspectives réalistes et fédérer tous les partenaires pour que nos projets aboutissent. C'est ce que nous faisons avec l'Etablissement Public Foncier Lorrain (EPFL), la Caisse des Dépôts et Consignations (CdC), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), les bailleurs privés et publics, l'Agglomération et l'Etat qui nous font confiance et qui s'engagent à nos côtés.

2017 verra donc la finalisation de nombreuses études avec un objectif clair : avoir tous les éclairages nécessaires pour décider des choix à faire en matière de travaux : réhabilitation et transformation du centre-ville, rénovation urbaine du Wiesberg, de Bellevue et du Widem-Bruchgraben, rénovation et agrandissement du CAC, réaménagement de la RD603, sans oublier l'espace Sainte-Barbe dont la réhabilitation est engagée par la Communauté d'Agglomération...

Quoi qu'en disent certains, l'attractivité de notre Ville et notamment du centre, a toujours fait partie de nos préoccupations quotidiennes. Si aujourd'hui ces nouveaux objectifs sont possibles, c'est bien la preuve que nos actions portent leurs fruits.

La co-construction est un élément fort de ces projets et c'est la raison pour laquelle nous associons les habitants à ces grandes réflexions au travers des conseils que nous avons créés dans le cadre de la démocratie participative : Conseils de Quartier, Conseils Citoyens, Conseil des Sages et Conseil Municipal des Jeunes.

Forbach a de nombreux atouts et potentialités qu'il faut continuer à développer, particulièrement dans un contexte favorable que nous avons su initier et qui a permis le soutien de l'Etat et de nombreux partenaires publics et privés. Nous avons engagé ces projets d'avenir pour Forbach. Ensemble, nous les réaliserons.

Laurent KALINOWSKI



Lettre du Maire de la Ville de Forbach — Juin 2017

Directeur de la publication : Christophe DURAND — Suivi éditorial : A. GEORGEON, Mélissa ABDESSELAM
Comité rédactionnel : T. HOMBERG, MA. GEROLT, J-L. HOFFMANN, A. THIEL, A. GEORGEON
Conception graphique et mise en page : Mélissa ABDESSELAM — Crédits photos : Ville de Forbach — Impression : REKA PRINT — Tirage 10 000 exemplaires — Dépôt légal : à parution



Thierry HOMBERG, 1^{er} Adjoint chargé des finances

« Je vous présente les grandes lignes du budget de la Ville qui a été voté au conseil municipal le 6 avril dernier. Cette année, le budget s'élève à 41 241 327,44€, dont 11,88 M€ d'investissement. Un budget maîtrisé pour lancer nos grands chantiers urbains et préparer ensemble le Forbach de demain »

Dépenses d'Investissement : 11,88 M€



Dépenses d'investissement : 11,88 M€

Les dépenses d'investissement les plus importantes sont celles consacrées aux **travaux de voiries et de bâtiments** pour un montant de 4,96 M€.

Afin de compléter le réaménagement du stade du Schlossberg effectué l'année dernière, la Municipalité a engagé en 2017 la réfection du parking devant le Centre Européen des Congrès du Burghof (place Eugène Bach) ainsi que la réfection de la chaussée de la rue Maurice Barrès (700 000€). Cela permettra d'améliorer le cadre de vie des riverains ainsi que le stationnement et l'accessibilité aux abords de cet équipement et du Burghof.

Le domaine culturel est essentiel parce qu'il crée du lien et de la cohésion entre les habitants. D'une part, il s'agit de finaliser les travaux de la Synagogue (97 000€) pour accueillir l'École de Théâtre municipale ainsi que l'association Castel Coucou dans des conditions optimales. D'autre part, des études destinées à moderniser et à agrandir le Centre d'Animation Culturelle (CAC) seront engagées pour un montant de 206 000€.

Au niveau scolaire, les travaux importants de rénovation, entrepris déjà depuis 2008 (pour environ 3M€, hors gymnases et équipements sportifs), seront poursuivis. En 2017, il s'agira notamment de poursuivre la seconde tranche des travaux de réhabilitation à l'école de Marienau (77 000€) et d'achever les travaux de menuiserie et de bardage au gymnase du groupe scolaire du Wiesberg (226 000€). En concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, la sécurité des établissements scolaires sera améliorée, notamment avec l'installation de portails sécurisés.

Dans le cadre du renouvellement urbain à Bellevue, il a été mis en avant la nécessité de regrouper les équipements au cœur du quartier. Afin de lancer ce projet, des études seront menées avec comme objectif de transférer l'école de Bellevue II sur le site de Bellevue I dès 2018. Le centre social ainsi que la crèche actuellement situés rue Henri Kauffmann intégreront dans un second temps le site libéré de Bellevue II.

Cette année, la rénovation et la mise en conformité de l'Hôtel de Ville, entamées il y a deux ans, seront poursuivies. 258 000€ seront investis pour améliorer la qualité de l'accueil du public ainsi que les conditions de travail des agents.

Une enveloppe de 55 000€ sera également consacrée à renforcer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à l'Hôtel de Ville et au foyer Mille Clubs du Bruch.

Dans le but d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents, du fait de l'augmentation des effectifs, les locaux de la Police Municipale seront agrandis. Un projet d'extension sera mis à l'étude cette année pour un montant de 25 000€.

Dans un souci d'amélioration du cadre de vie, de l'environnement et pour remédier aux problèmes liés aux inondations, 14,5 M€ ont été investis depuis 2008 dans la rénovation des voiries et des réseaux, notamment dans les quartiers du Creutzberg et de Marienau. Cette année, la Municipalité continuera d'y consacrer un budget important.



Recettes d'investissement : 11,88 M€

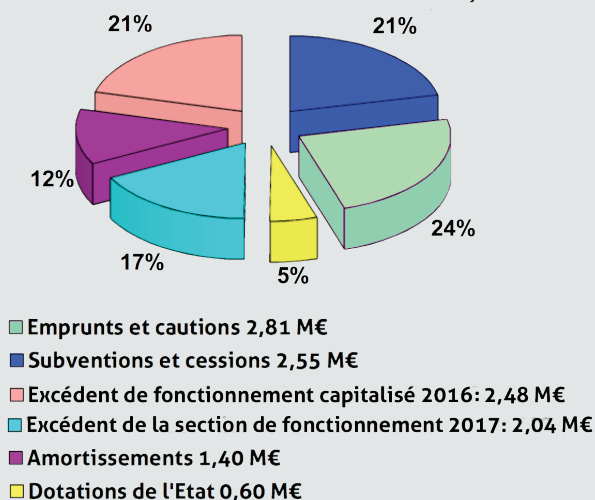
Ces recettes permettent à la Ville de réaliser d'importants investissements qui sont bénéfiques à la fois pour les habitants, les associations et les entreprises locales. En effet, ces investissements génèrent d'importantes retombées économiques et favorisent l'emploi local.

L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 2,04 M€. Il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses prévues sur le budget de fonctionnement. La volonté de maîtrise des dépenses et d'optimisation budgétaire permet ainsi de dégager des ressources propres à la Ville pour financer des travaux d'investissement.

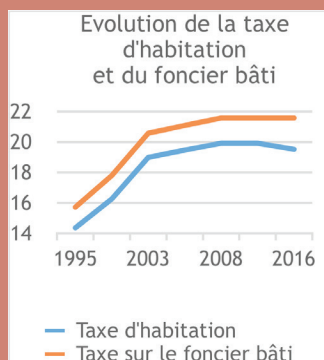
Outre les fonds propres de la Ville, les investissements sont également financés grâce à des dotations (0,6 M€), des subventions versées par l'Etat, les collectivités territoriales et la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France et des cessions (ventes immobilières) pour un montant de 2,55 M€. La Ville a transféré son parc informatique à la Communauté d'Agglomération pour un montant de 370 000€.

Enfin, le recours à l'emprunt, dont le montant s'élève cette année à 2,8 M€, est une recette d'investissement supplémentaire.

Recettes d'Investissement : 11,88 M€

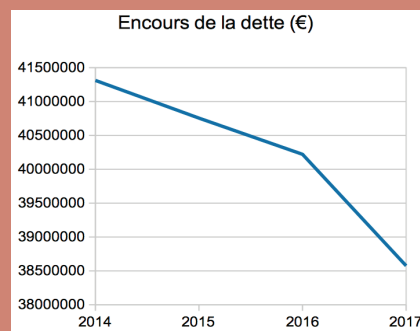


Évolution du taux des taxes



À partir de 1996, les taux des différentes taxes ont augmenté progressivement au cours des années. Depuis 2008, conformément à la promesse énoncée par la majorité, le taux des différentes taxes est resté inchangé. L'année dernière, la Municipalité a décidé de baisser le taux de la taxe d'habitation et sur le foncier non bâti de 2% et en 2017, les différents taux resteront inchangés.

Baisse de la dette



Depuis 2008, l'équipe municipale a décidé de maîtriser l'endettement de la Ville, ainsi l'encours de la dette diminuera de 41,3 M€ en 2014 à 38,5 M€ à la fin de l'exercice 2017.

Dépenses de fonctionnement : 26,17 M€

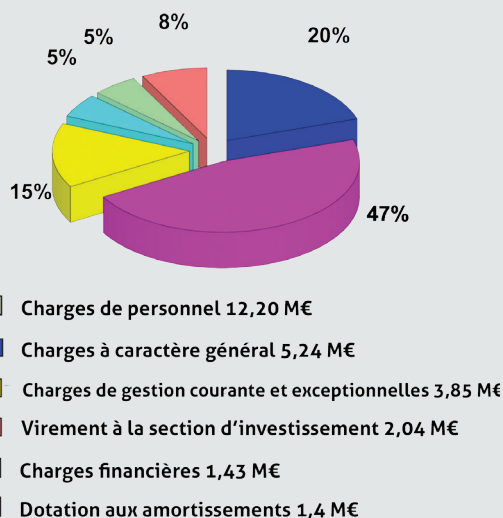
Les **charges de personnel (12,20 M€)** avec 325 agents mobilisés permettent d'offrir aux habitants un service public de qualité, que ce soit en mairie pour renseigner et accompagner le public dans ses démarches administratives, au centre technique pour entretenir et embellir la Ville, dans les écoles et les cantines pour encadrer les enfants ou encore sur le terrain pour garantir la sécurité et la tranquillité publique,...

Les **charges à caractère général (5,24 M€)** servent à améliorer le cadre de vie des habitants (entretien des équipements communaux qu'ils soient scolaires, sportifs ou culturels, éclairage public, achat de livres pour la médiathèque et les écoles,...) et à favoriser l'attractivité de la Ville (embellissement, entretien des espaces verts et propreté).

Les **charges de gestion courante et exceptionnelles (3,86 M€)** comprennent notamment les subventions, environ 3,3 M€ au total, attribuées aux associations culturelles, sportives et patriotiques ainsi qu'au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). 220 associations bénéficient du soutien de la Municipalité et contribuent au dynamisme et au rayonnement de la Ville. Elles créent de la solidarité, du lien, favorisent le bien-vivre ensemble et permettent à Forbach et à ses habitants de bénéficier d'une reconnaissance bien au-delà du territoire de la Moselle-Est.

La politique de soutien menée en faveur des associations représente environ 15% du budget de fonctionnement. Des moyens humains et logistiques sont également régulièrement mis à disposition des associations pour les accompagner dans l'organisation de leurs manifestations.

Dépenses de Fonctionnement : 26,17 M€



Nettoyage de la ville



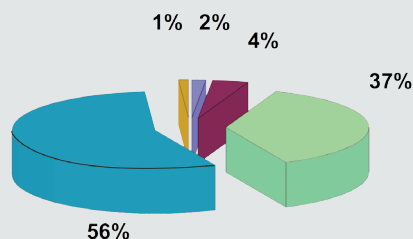
Banquet des anciens - 2016



Cantine de l'école du Centre

Recettes de fonctionnement : 26,17 M€

Recettes de Fonctionnement : 26,17 M€



- Impôts et taxes 14,59 M€
- Dotations et participations 9,79 M€
- Loyers et charges 1,07 M€
- Remboursement sur rémunérations 0,42 M€
- Résultat reporté 0,3 M€

Les **impôts et taxes (14,59 M€)** représentent la première ressource de la collectivité avec 56% des recettes de fonctionnement.

La seconde ressource pour la collectivité provient **de dotations et participations** d'un montant de 9,79 M€, soit 37% des recettes de fonctionnement. Sur cette somme, près de 9 millions sont financés directement par l'Etat.

Forbach a conservé une relative stabilité de ses dotations. En 2017, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat continuera de baisser et la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) augmentera.